

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Nombre de
Membres : 22
En Exercice : 22
Présents : 12
Votants : 12
Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 22 mai à 17h00

Le Comité Syndical

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en salle de réunion à la CC-TVV sous
la présidence de **Monsieur Gilles MORTIER**

Date de convocation : 09/05/2025

PRESENTS :

Gilles MORTIER – Christian PIMBERT, Serge MOREAU, Aurélie ROCHER, Florence BOULLIER, Francis DESBOURDES, Denis FOUCHE, Didier GODOY, Vincent NAULET, Denis MOUTARDIER, Claude BORDIER, Isabelle RAIMOND-PAVERO

Absents excusés :

Jean-Luc DUPONT, Sophie LAGREE, Nadège ARNAULT, Etienne MARTEGOUTTE, Michel CHAMPIGNY, Thierry BRUNET, Laurent RAINEAU

OBJET :

Contrat
Régional de
Solidarité
Territoriale
2025-2028
Approbation
des CRST de la
CC-CVL et la
CC-TVV

Présentation :

Vu la délibération de la commission permanente régionale (CPR) n°23.07.31.92 du 07 juillet 2023 relative à l'adoption des cadres de référence des contrats régionaux de solidarité territoriale ;

Vu l'avis favorable de la conférence des maires de la CC-CVL du 11 mars 2025

Vu l'avis favorable du bureau du 29 avril 2025

Vu l'avis favorable de la conférence des maires de la CC-TVV du 17 mars 2025

Vu l'avis favorable du Conseil Communautaire de la CC-TVV du 01 avril 2025

Vu l'avis favorable du Comité Syndical du 22 mai 2025

Le Président, Gilles Mortier expose :

Considérant l'achèvement du Contrat Régional de Solidarité Territorial (CRST) du Chinonais 2018-2024 en novembre dernier ;

Considérant l'évolution du cadre des contrats exposée par la Région, notamment la modification de durée de 6 à 3 ans ;

Considérant l'enjeu du contrat qui permettra aux acteurs publics et privés du territoire intercommunautaire de bénéficier d'une aide financière de la Région Centre-Val de Loire pour des projets s'inscrivant en cohérence avec le cadre de référence régional ;

Considérant que sur la période 2025-2028, les enveloppes des contrats pour les deux EPCI seront de 1 850 000€ chacune.

Un recensement des projets a été effectué auprès des communes, des bailleurs sociaux et des communautés de communes entre le 29 novembre 2024 et le 20 janvier 2025.

Les recensements ont été présentés en conférence des maires, pour la CC-CVL le 11 mars et pour la CC-TVV le 17 mars 2025 et en conseil communautaire le 01 avril 2025. A cette occasion, les élus ont retenu une partie des projets identifiés, et validé la répartition de la maquette financière attribuée au territoire en respectant les conditions régionales :

Annexe 1 : Programme d'actions - maquette

ID : 037-253752968-20250522-2025_22_05_01-DE

CRST de la Communauté de communes xxx	Investissement	Fonctionnement	Total Subvention contrat	% de la dotation globale
PRIORITE 1 : Pour accélérer la transition écologique et l'adaptation au dérèglement climatique	740 000€		1 850 000€	40.00 %
Axe 1.A Stimuler les projets en faveur de la préservation et restauration de la biodiversité	185 000 €			10.00 %
3. Restauration, préservation et valorisation des écosystèmes	21 300€			
4. Opération collective de plantations d'arbres / de haies	142 400€			
5. Préserver et créer des milieux humides fonctionnels	21 300€			
Axe 1.C Soutenir les actions et dynamiques collectives visant la sobriété énergétique et la neutralité carbone	497 550€			26.89 %
10 : Plan isolation régional des bâtiments publics et associatifs	437 550€			
15 : Rénovation thermique du parc social	60 000€			
Axe 1.D : Développer des circuits alimentaires de proximité et des projets alimentaires de territoire	45 000€			2.43 %
16 : Développement des circuits alimentaires de proximité et Projet Alimentaires de Territoire	45 000€			
Axe 1.E - Soutenir l'économie circulaire et le réemploi	12 450€			0.67%
19 : Développement des ressourceries / recycleries	12 450€			
PRIORITE 2 : Pour adapter et intensifier l'offre de services de proximité	1 110 000€			60.00 %
Axe 2A : Accompagner les programmes globaux de revitalisation et redynamisation	104 000€			5.62 %
Axe 2.B : Déployer des services de proximité et des lieux de l'innovation sociale	76 700€			4.15 %
23 : Soutien au commerce de proximité	76 700€			
Axe 2.D : Développer les lieux et pratiques culturelles	541 300€			29.26 %
27 : Lieux de production et de diffusion du spectacle vivant et des arts visuels	541 300€			
Axe 2.E : Soutenir l'accès à la pratique sportive, en privilégiant l'intervention sur la réhabilitation des équipements existants	237 300€			12.83 %
32 : Equipements sportifs polyvalents et spécifiques	237 300€			
Axe 2.F : Contribuer à une offre d'habitat social accessible et soutenir la rénovation urbaine	140 000€			7.57 %
35 : Acquisition - réhabilitation de logements locatifs sociaux (PLA I)	140 000€			
Axe 2.I - Renforcer l'offre touristique locale	10 700€			0.58 %
45 : Sites (hors parcs et jardins) et accueil touristiques	10 700€			
Enveloppe totale du contrat			1 850 000 €	

Annexe 1 : Programme d'actions - maquette

ID : 037-253752968-20250522-2025_22_05_01-DE

CRST de la Communauté de communes xxx	Investissement	Fonctionnement	Total subvention contrat	dotation globale
PRIORITE 1 : Pour accélérer la transition écologique et l'adaptation au dérèglement climatique	740 000 €		740 000 €	40 %
Axe 1.A Stimuler les projets en faveur de la préservation et restauration de la biodiversité	185 000 €		185 000 €	10 %
1. Création d'îlots de fraîcheur et confort thermique d'été				
2. Renaturation des sites artificialisés-urbanisés				
3. Restauration, préservation et valorisation des écosystèmes				
4. Opération collective de plantations d'arbres / de haies				
5. Préserver et créer des milieux humides fonctionnels				
Axe 1.C Soutenir les actions et dynamiques collectives visant la sobriété énergétique et la neutralité carbone	481 525 €		481 525 €	25 %
10 : Plan isolation régional des bâtiments publics et associatifs	380 875 €		380 875 €	
15 : Rénovation thermique du parc social	100 650 €		100 650 €	
Axe 1.D : Développer des circuits alimentaires de proximité et des projets alimentaires de territoire	93 475 €		93 475 €	5 %
18 : Développement des circuits alimentaires de proximité et Projet Alimentaires de Territoire				
17. Accompagner la diversification agricole				
PRIORITE 2 : Pour adapter et intensifier l'offre de services de proximité	1 110 000 €		1 110 000 €	60 %
Axe 2.B : Déployer des services de proximité et des lieux de l'innovation sociale	183 813 €		183 813 €	9,94 %
23 : Soutien au commerce de proximité	183 813 €		183 813 €	
Axe 2.D : Développer les lieux et pratiques culturelles (priorité aux porteurs de projets privés)	22 000 €		22 000 €	1,19 %
Axe 2.E : Soutenir l'accès à la pratique sportive, en privilégiant l'intervention sur la réhabilitation des équipements existants	815 062 €		815 062 €	44,06 %
33 : Equipements nautique	800 000 €		800 000 €	
34 : Equipements sportifs et de loisirs en accès libre	15 062 €		15 062 €	
Axe 2.F : Contribuer à une offre d'habitat social accessible et soutenir la rénovation urbaine	45 000 €		45 000 €	2,43 %
36 : Construction neuve de logements locatifs sociaux (PLA I)	45 000 €		45 000 €	
Axe 2.H : Offrir un environnement favorable au déploiement et au maintien d'activités économiques	22 125 €		22 125 €	1,19 %
43 : Appui à l'insertion par l'activité économique (priorité aux porteurs de projets privés)	22 125 €		22 125 €	
Axe 2.I : Renforcer l'offre touristique locale (priorité aux porteurs de projets privés)	22 000 €		22 000 €	1,19 %
Enveloppe totale du contrat			1 850 000 €	

Après en avoir délibéré le Comité Syndical, à l'unanimité :

- Approuve les projets du CRST 2025-2028 pour chaque Communauté de communes

Pour extrait conforme
Le Président

Gilles MORTIER

Le Président